



MOTION NATIONALE FO JUSTICE

COMMUNIQUÉ :

La **Commission Exécutive du Syndicat National FO Justice** s'est réunie en instance nationale à Draveil les 1^{ers} et 2 avril 2025. Pendant ces travaux, **FO Justice** a souligné l'urgence de recruter massivement des fonctionnaires de tous corps et grades, dans l'ensemble des directions du ministère de la Justice, notamment pour pourvoir les postes vacants et assurer la charge des nouvelles missions. Pour l'administration pénitentiaire, cela doit se traduire par la création d'une deuxième école et le développement des Centres Interrégionaux de Formation.

Face aux politiques pénales des gouvernements successifs, la charge de travail et l'impact sur les conditions d'exercice des personnels du ministère de la Justice ont considérablement augmenté.

En raison de l'augmentation de la violence dans notre société, de la surpopulation carcérale, des tribunaux surchargés et du manque chronique d'effectifs, **FO Justice** rappelle l'urgence pour le ministère, le gouvernement et les législateurs d'agir rapidement.

► La **Commission Exécutive du Syndicat National FO Justice** insiste sur le fait que la sécurité des fonctionnaires du ministère de la Justice et de leur famille doit être la priorité de nos travaux. Cette sécurité doit être garantie tant dans l'exercice de leurs fonctions que dans leur vie privée.

► La **Commission Exécutive du Syndicat National FO Justice** rappelle également la nécessité de voir aboutir l'ensemble des réformes obtenues et portées, notamment pour les Personnels de Surveillance, les Personnels Administratifs et Techniques, les Personnels Socio-éducatifs et les Personnels des Greffes.

► La **Commission Exécutive du Syndicat National FO Justice** réaffirme son engagement pour préserver, défendre et promouvoir les droits spécifiques des fonctionnaires des DROM- COM et apporte son soutien au mouvement de mobilisation en cours en Polynésie.

FO Justice a obtenu une réforme historique en faveur des Personnels de Surveillance, avec le passage en catégorie B pour le CEA et en catégorie A pour le CDC, accompagnée d'augmentations indemnitaires significatives et d'évolutions statutaires importantes !

FO Justice se battra également pour que des avancées équivalentes soient obtenues pour les Personnels Administratifs et Techniques pour lesquels des discussions sont en cours.

Par ailleurs, **FO Justice** se félicite de la création d'une filière « Psychologue » au sein de notre organisation syndicale afin de porter également les revendications de nos Collègues.

**LA SÉCURITÉ DES PERSONNELS, LES CONDITIONS DE TRAVAIL,
LE RECRUTEMENT MASSIF ET LA RECONNAISSANCE STATUTAIRE
SONT LES BOUSSOLES QUI GUIDENT ET GUIDERONT LES
COMBATS DE FO JUSTICE !**

FO Justice – le 3 Avril 2025

